



8 E SENS

Le magazine de Paris 8 - N° 2 OCTOBRE 2008



Dossier
**Autrement
capables**

Temps forts

Le LUTIN

Hommage

Georges

Lapassade

Hors les murs

L'éducation
populaire

Campus

La taxe
d'apprentissage

Voix croisées

La réforme
du CNRS



N°2

8° sens est également consultable sur www.univ-paris8.fr

SOMMAIRE

UNIVERSITÉ
PARIS8
VINCENNES-SAINT-DENIS

2

2

3

4-8

9-11

12-13

14-19

20-21

22-23



Sommaire

Editorial

Dossier

→ Autrement capables

Temps forts

→ Le Lutin - Agendas culturel et scientifique

Hommage

→ Georges Lapassade

Hors les murs

→ L'éducation populaire

Campus

→ La taxe d'apprentissage - Portrait de Christian Chorier

Voix croisées

→ La réforme du CNRS

8° sens

Magazine de l'université Paris 8
2, rue de la Liberté
Saint-Denis 93526 cedex
service.communication@univ-paris8.fr

Directeur de la publication :

Pascal Binczak

Comité de rédaction :

Marc Escola
Victor-Eduardo Marquez
Joanna Pitoun
Julien de Saint-Jores
Renaud Sioly
Isis Truck

Conception graphique :

Lysiana Medine

Crédit photo :

Service communication

Dépôt légal :

N°ISSN : 1967-533X



Paris 8 et la défense des Sciences humaines et sociales

Le projet de Campus Nicolas de Condorcet pour les sciences de l'homme et de la société à Aubervilliers a été retenu par le ministère le 11 juillet dernier. Notre université est l'un des membres fondateurs, avec nos partenaires de l'EHESS, l'EPHE, des universités Paris 1 et Paris 13, de ce qui sera le futur pôle d'excellence français en Sciences humaines et sociales, sans doute l'un des plus importants en Europe. Nous devons notamment cette belle réussite au travail collectif de la communauté universitaire de Paris 8, à la qualité de sa recherche mais aussi à sa cohésion autour d'un projet qui engage l'avenir de notre université, qui engage l'avenir des Sciences humaines et sociales.

En effet, si la création du Campus Nicolas de Condorcet est un signe très encourageant, la situation des Sciences humaines et sociales au plan national demeure néanmoins préoccupante. La réforme que subit actuellement le CNRS conduit, comme la loi LRU pour les universités, à une modification profonde des modes de fonctionnement des établissements de recherche et d'enseignement supérieur. Mais la refonte du CNRS va plus loin encore que celle des institutions universitaires, puisqu'elle touche aux disciplines de recherche elles-mêmes. La place des Sciences humaines et sociales au sein du CNRS fait aujourd'hui débat et nous suivrons avec attention les prochains développements de la restructuration en cours.

Là encore, Paris 8 a un rôle essentiel à jouer pour la défense des Sciences humaines et sociales dans le paysage scientifique national, rôle qu'elle assumera avec d'autant plus de force que notre université a toujours été à l'avant-garde ou à l'avant-poste des combats scientifiques et sociétaux.

Pascal BINCZAK
Président de l'université Paris 8

Autrement capables

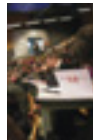
Paris 8 entend devenir une université modèle en matière d'accessibilité et de formation adaptée aux usagers en situation de handicap. D'importants chantiers restent à mener, notamment en matière d'accessibilité des locaux et de sensibilisation des personnels et des usagers de l'université au caractère spécifique de l'accueil des personnes en situation de handicap.

Mardi 15 avril une cérémonie officielle et une conférence-débat inaugurale a réuni un nombreux public.

Voici un bref aperçu des interventions qui ont ponctué cette journée.



CONFERENCE-DEBAT



Marie-Anne SALLANDRE *Maître de conférences en Sciences du langage chargée de mission Handicap à Paris 8 - modératrice du débat*

Avant de distribuer la parole aux différents intervenants de la conférence, Marie-Anne SALLANDRE rappelle que l'enjeu pour l'université, dernier maillon d'une chaîne éducative qui doit accueillir l'enfant en situation de handicap devenu jeune adulte, est de rendre la connaissance accessible à tous.

Elle présente la cellule handicap de Paris 8 qui accompagne au quotidien les étudiants en situation de handicap dans leur parcours à l'université et expose les besoins et les objectifs auxquels Paris 8 souhaite répondre (cf. 8^e Sens, n°1 – p10).

Viviane FOLCHER *Maître de conférences à Paris 8 - Psychologie et Ergonomie, « l'homme en développement »*

Viviane FOLCHER commence par examiner les définitions de l'homme qui ont été admises dans les champs de l'ergonomie et de la psychologie depuis les années 60.

La première définition, qui a prévalu jusque dans les années 60 est celle de : « l'homme malade » : l'homme est malade, atteint dans son intégrité physique et psychique. Les actions mises en place cherchent :

Table des intervenants : de gauche à droite, M-T. L'HUILLIER, J. LOPEZ-KRAHE, F. BAVAY, M-A. SALLANDRE, J-L. SIMON

- à prévenir, guérir et éradiquer les maladies selon un modèle bio-médical ;
- prendre en charge, compenser et outiller selon le modèle de ré-adaptation.

Au fil des années, et sous l'impulsion des travaux de chercheurs québécois, une seconde définition de l'homme apparaît. C'est celle de : « l'homme empêché » selon laquelle ce sont les situations et la société qui produisent du handicap. Les actions mises en place cherchent d'une part, à éliminer les obstacles et les barrières qui empêchent une participation pleine et entière de tous les citoyens à la société civile : qu'elles soient matérielles, technologiques, économiques, ou sociales. C'est le modèle socio-environnemental. D'autre part, les actions sont portées au niveau de la transformation des lois dans le cadre de la lutte contre les discriminations. Ces définitions envisagent soit une adaptation des hommes à la société soit une adaptation de la société aux hommes dans leur diversité, en appréhendant les hommes depuis les déficiences et impossibilités, dans une dimension plutôt individuelle que

collective ou sociale. Aujourd'hui, elles peuvent être enrichies d'une troisième définition. Celle de « l'homme capable » : dans laquelle il s'agit de considérer les personnes en situations de handicap à partir des capacités et des pouvoirs d'agir qu'elles peuvent développer. L'homme capable est l'homme du « je peux ».

Il s'agit alors pour les psychologues et ergonomes de contribuer à concevoir des situations d'activité, des lieux de socialisation qui soient adaptés à tous et à chacun : puisque Paris 8 fait du handicap une priorité, concevoir une université pour le développement des capacités et pouvoirs d'agir de tous et pour chacun est un objectif à atteindre.

Éric LAWVIN Médiateur à la Cité des Sciences et doctorant à Paris 8, « La Villette : un modèle d'accessibilité »

Eric LAWVIN est depuis dix ans chargé de l'accessibilité à la Cité des Sciences de la Villette. Il prépare également un doctorat en linguistique et travaille sur la temporalité en langue des signes.

Il raconte comment, dès sa création, la Villette a mené une politique exemplaire en matière d'accessibilité. D'abord en

permettant une entrée à tous par la même porte. Ensuite, en recrutant deux salariés, son collègue aveugle et lui-même, sourd, pour mettre en œuvre des actions adaptées aux visiteurs en situation de handicap. Il évoque également le label « tourisme handicap », dont la Villette peut se prévaloir.

Plus précisément, il décrit l'accessibilité du musée en terme de contenus. Par exemple, la traduction en relief des éléments d'exposition, des audio guides spécifiques pour les personnes malvoyantes ou encore l'équipement des salles de conférences de boucles magnétiques.

Le site Internet propose également des services adaptés. (ex : <http://www.cite-sciences.fr/francais/lsf/accueil.php>).

En ce qui concerne la politique de sensibilisation auprès des salariés de l'établissement, il cite à titre d'exemple la formation des nouveaux arrivants dans le cadre de séminaires sur la communication non verbale. Plus généralement, il insiste sur les bénéfices d'un travail réalisé en étroite collaboration avec la direction des ressources humaines de la Villette.

Jaime LOPEZ KRAHE Professeur à Paris 8 - « les projets du laboratoire THIM »

Jaime LOPEZ KRAHE présente les travaux de recherche du laboratoire THIM - Technologies, Handicaps, Interfaces, Multimodalités qu'il dirige. Le principal axe de recherche de THIM consiste à mettre la technologie au service des personnes en situations de handicap. Pour les personnes aveugles, les membres de THIM étudient notamment les technologies de localisation à partir d'outils nomades tel que le PDA.

Pour les personnes sourdes et malentendantes, un site Internet a été mis en ligne qui propose notamment un repère lexical pour la LSF (http://ufr6.univparis8.fr/desshandi/supl/projets/site_lsf/). En matière de LPC - langage parlé complété - des avatars signants sont également testés.

Pour les personnes à mobilité réduite, les chercheurs du laboratoire THIM évaluent par des calculs précis la différence de temps de parcours entre des personnes marchant et des personnes en fauteuil roulant afin de proposer des solutions quand l'accessibilité s'avère insuffisante.

Jean-Luc SIMON membre du Groupement français des personnes handicapées (GFPH) et du Conseil de l'Organisation mondiale des personnes handicapées (OMPH/DPI) - « Qui suis-je ? Handicapé ? Ou autrement capable ? »

Jean-Luc SIMON, qui a présidé le Comité français de coordination pour l'année européenne des personnes handicapées en 2003, en rappelle le slogan « rien sur nous, sans nous ». Plutôt que de parler de « handicap », il préfère évoquer « les autres capacités » développées : pour communiquer sans le son, se déplacer sans marcher...

Il critique la notion « d'incapacité au travail », les personnes « autrement capables » devant être considérées comme un facteur de développement et non comme une obligation ou une charge, car elles mettent à jour des « ressources alternatives » souvent utilisables par tous. Il s'agit selon lui de changer de point de vue, de se demander par exemple pourquoi celui qui conçoit un environnement est « incapable » de le concevoir d'une manière adaptée en terme d'accessibilité.

Il souhaite que la créativité soit mise en avant, que l'on comprenne que les per-

sonnes « autrement capables » constituent un moteur pour la société dans son ensemble.

Marie-Thérèse L'HUILLIER enseignante de LSF et étudiante en Master à Paris 8 - « le projet Creagest »

Marie-Thérèse L'HUILLIER, avant de présenter en quoi consistera le projet Creagest auquel elle participe, procède à un rappel sur l'évolution de la législation encadrant la pratique de la langue des signes en France. Elle en profite pour alerter l'assistance sur le danger qui pèse aujourd'hui sur cette langue en raison de la politique systématisée d'intégration des enfants sourds.

Le projet Creagest a pour objectif de préserver ce patrimoine linguistique et culturel. Il s'agit de recueillir les gestes utilisés et créés par les personnes signantes. Ce projet d'envergure nationale est mis en œuvre par des chercheurs de Paris 8 en partenariat avec des chercheurs des universités de Paris 5, de Lille et de Caen. Il s'agit de comprendre comment la langue des signes émerge, soit par des enfants sourds, soit par la création de nouveaux signes produits

par des adultes. Un volet sur la gestualité naturelle des sourds et des entendants est également prévu.

Mme Francine BAVAY vice-présidente du conseil régional d'Ile-de-France, en charge du développement social, de l'économie sociale et solidaire, de la santé et du handicap

Francine BAVAY considère que la question du handicap est une question de démocratie et de citoyenneté qui traverse notre vie au quotidien. Elle évoque la politique du conseil régional qui souhaite parvenir à une plus grande égalité dans l'accès aux transports. Elle donne également l'exemple du « conseil consultatif des citoyens handicapés d'Ile-de-France », dont les avis sont pris en considération.

Francine BAVAY exprime son soutien à Paris 8 pour permettre à l'université d'être à la hauteur de l'enjeu que représente cette « Année du Handicap » et des actions auxquelles elle donnera lieu. En effet, elle considère qu'il s'agit « d'améliorer l'accès à la vie banale », en s'appuyant notamment sur un droit



fondamental : l'accès à l'éducation, synonyme de liberté.

Patrick CURRAN Maître de conférences à Paris 8 en Hypermédiat - « (In)complétudes. Le partage créatif. La synergie des différences »

Patrick CURRAN regrette l'inadaptation de l'interprétation du mot « handicap », qu'il souhaite « apprivoiser ». Il mène un travail de recherche sur les différences psychosensorimotrices. Ses travaux portent notamment sur la synesthésie, la relation entre les sens. Autrement dit sur le fait que lorsqu'on

perd un sens, on en développe d'autres. Ces enrichissements audiovisuels ou auditifs constituent un patrimoine qu'il est essentiel de faire connaître et de partager.

Cette dernière remarque ouvre un échange avec le public, illustré par l'intervention d'une personne sourde qui, interpellée par le discours de Patrick CURRAN, se demande s'il serait possible de créer un appareil qui permette d'écouter de la musique via des vibrations. En effet, elle-même surprend souvent son entourage quand elle évoque



son goût prononcé pour la musique, qu'elle ressent... par le cœur. Cette idée, à laquelle répond positivement Patrick CURRAN, trouve également un écho favorable dans la réponse de Jean-Luc SIMON qui pense que sur un tel projet des personnes aveugles pourraient également fournir une expérience enrichissante.

Finalement, ces échanges entre le public et les intervenants de cette conférence aboutissent à une conclusion commune :

Le handicap constitue une force de création et cette journée d'inauguration de l'Année du Handicap une leçon de vie.

Cette journée d'inauguration s'est achevée par une performance artistique, une création humoristique en langue des signes par le comédien Olivier CHETRIT (en couverture de ce numéro de 8^e Sens), interprété par Vincent BEXIGA ■



Paris 8 vous donne rendez-vous
du 20 au 24 octobre pour :

Autrement capables
La semaine de l'accessibilité
à Paris 8

Au programme :

- mardi 21 octobre : un forum regroupant des entreprises, associations, etc. (hall du bâtiment A)
- les mercredi 22 et jeudi 23 octobre : un colloque central et des tables rondes (Amphi X)
- tous les jours : des ateliers de sensibilisation (salle A010), une exposition artistique (bibliothèque) et des spectacles variés (théâtre, danse, musique)

Pour en savoir plus :
www.univ-paris8.fr

Le LUTIN, un laboratoire équipé pour l'observation des usages

Par Charles TIJUS

Professeur de psychologie cognitive à Paris 8

Directeur du LUTIN

Créé le 1^{er} janvier 2004 à l'initiative du CNRS et inauguré en septembre 2004 par François d'Aubert, alors ministre de la Recherche, le LUTIN (laboratoire des usages des techniques d'information numérique) est une plateforme du Réseau National de Recherche en Télécommunications (RNRT) et une Unité Mixte de Services du CNRS (UMS 2809), des universités Paris 8 (établissement principal), Paris 6, Compiègne, Rennes II, de l' E.P.H.E., et de la Cité des Sciences et de l'Industrie qui l'héberge. Le LUTIN a également participé aux projets-phare qui ont servi au dépôt du Pôle de Compétitivité CAP DIGITAL (IMVN) à vocation mondiale, plusieurs des projets Cap Digital comportant l'utilisation de la plate-forme LUTIN. Les équipes du LUTIN étudient les usages des nouvelles technologies numériques, avec par exemple :

- le stylo numérique à l'école puisqu'on peut visualiser le déroulement du tracé du stylo et comprendre, par exemple, que l'élève a résolu sa soustraction de

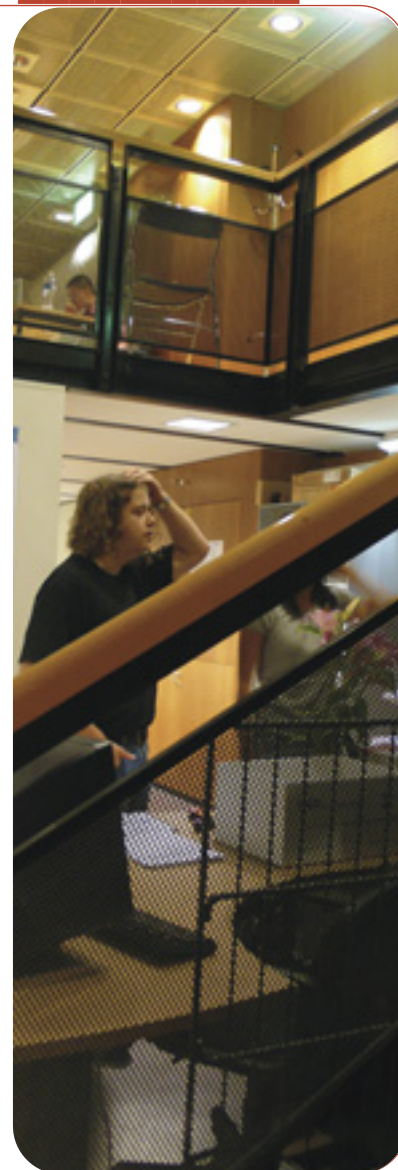
droite à gauche, au lieu de la faire de gauche à droite, et avoir un diagnostic des types d'erreurs,

- le tableau blanc interactif qui rend le cours de l'enseignant et les interactions avec les élèves bien plus riches, avec la possibilité de revoir le déroulement du cours,
- le papier électronique de haute définition pour la lecture numérique avec des possibilités d'annotation,
- le cartable électronique, ou bureau de travail de l'élève, à l'Environnement Numérique de Travail (ENT) qui facilite le travail scolaire, et qui a été distingué par la Fondation Internet Nouvelle Génération,
- le jeu vidéo, avec l'analyse de près de 120 jeux pour trouver les critères à retenir pour décerner un label de « jouabilité »,
- la radio numérique terrestre qui permet à l'auditeur d'interagir,
- la télévision HD et du cinéma 3D, qui offrent une plus grande qualité aux images, mais qui pourraient bien égale-

ment favoriser l'attention et la compréhension des contenus,

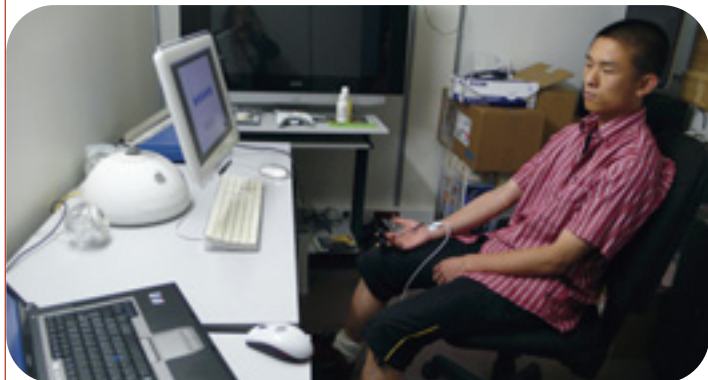
- les environnements virtuels en 3D qui permettent une immersion dans les contenus.

Ces recherches interdisciplinaires (psychologie, ergonomie, informatique) placent l'université Paris 8 et la Cité des Sciences et de l'Industrie au premier plan de l'innovation technique orientée vers les utilisateurs. Ainsi, parmi les trois millions de visiteurs annuels de la Cité des Sciences et de l'Industrie, nombreux sont ceux qui participent aux observations menées au LUTIN sur la conception et les usages des technologies innovantes. Enfin, le LUTIN qui fédère de nombreux laboratoires pour la recherche fondamentale et la recherche industrielle avec les entreprises est aussi un lieu de formation aux nombreuses techniques d'observation et d'expérimentation pour les étudiants de Paris 8 et d'ailleurs. ■

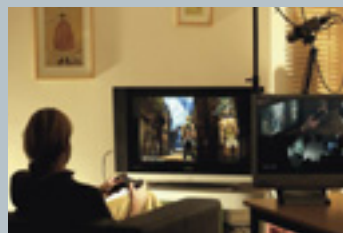




Le financement du RNRT et du conseil régional d'Ile-de-France (subvention SESAME à l'université Paris 8) a permis d'équiper le LUTIN pour la recherche fondamentale et pour l'observation et l'analyse des usages des nouvelles technologies numériques.



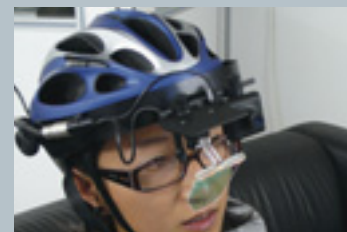
La plateforme LUTIN à la Cité des Sciences et de l'Industrie a pu ainsi être équipée de plusieurs salles d'observation (dont une salle suffisamment grande pour l'observation de petits groupes de personnes dans un environnement modulable) ; d'une régie vidéo qui permet la capture, le codage en ligne, le stockage des prises de vues des différentes salles et de caméras externes au laboratoire pour étudier les usages en mobilité ; d'oculomètres ; d'un dispositif de recueil de données physiologiques ; d'un dispositif de recueil des potentiels évoqués. ■



Les jeux vidéo sont analysés pour améliorer la jouabilité.



Etude à la cité des sciences d'un système de navigation couplé avec des bornes interactives. Le participant est équipé de lunettes-caméra.



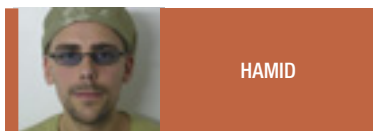
Au LUTIN, le parcours du regard est recueilli avec des casques oculométriques pour étudier la prise d'information visuelle sur un écran ou à l'extérieur.



Le parcours du regard est analysé pour déterminer ce sur quoi le regard a été porté et ce qui a été ignoré, ici pour l'utilisation d'un site Internet.

Paroles d'étudiants stagiaires au LUTIN

*Propos recueillis par Stéphanie HELENE,
Étudiante en Master 2 en Psychologie
à Paris 8*



10

Je suis étudiant à Paris 8. Le LUTIN dispose de tous les appareils de mesure nécessaires à nos études et particulièrement au stage que j'effectue sur le stylo numérique. Les chercheurs que nous rencontrons ici nous permettent d'améliorer nos connaissances théoriques et de mettre en place des protocoles d'expériences innovantes. Ces derniers nous donnent la possibilité d'interagir avec les gens directement sur la théorie.

Au LUTIN, l'ambiance est très conviviale, propice aux échanges entre étudiants et chercheurs. ■

Je suis en Master 1 de Psychologie à Paris 8. Charles Tijus nous avait invité à visiter le LUTIN lors de la Fête de la Science que la Cité des Sciences organise tous les ans. J'ai été impressionnée. J'ai pu y découvrir les outils dont dispose le LUTIN et les différents projets menés par les équipes de chercheurs.

Je suis en stage dans le domaine du cinéma 3D avec des spécialistes du cinéma et des spécialistes de la fatigue visuelle. Pour un même projet, on peut utiliser l'oculométrie ou encore faire un relevé de données physiologiques. C'est comme un boulanger qui serait en même temps pâtissier. Le but est d'être un très bon boulanger ET un très bon pâtissier. Polyvalence et pluridisciplinarité sont les mots qui caractérisent le mieux la recherche au LUTIN. ■

Je suis étudiant en Master 2, en Ergonomie à l'université Toulouse le Mirail et suis titulaire d'un Master recherche en Sciences cognitives.

Le stage que j'ai fait au LUTIN m'a permis de réaliser des études d'ergonomie que j'avais vues en cours mais jamais pu réaliser. J'ai défini mon projet de stage autour de la conception ergonomique des jeux vidéo.

Pendant mon stage j'ai été en relation avec les entreprises du jeu vidéo pour recenser leurs besoins, faire des propositions et réaliser un cahier des charges. J'ai utilisé le casque oculométrique, le logiciel d'analyse vidéo, fait des questionnaires, des entretiens, analysé et présenté les résultats de mon travail. J'ai appris beaucoup sur le jeu vidéo, le game play,

mais aussi sur les problématiques des interfaces homme-machine, sur des situations très diverses, utiliser différentes techniques, pour être le plus pertinent possible. J'ai travaillé avec un ergonome et un spécialiste de l'oculométrie, une technique qui se développe énormément dans les entreprises. J'ai pu travailler en autonomie et exploiter mes idées. Le point fort du LUTIN, ce sont les multi-compétences qui y sont réunies : des programmeurs, des psychologues, des ergonomes. ■

OCTOBRE

Mardi 7 octobre 2008

Conférence

« Franchir le pas : les coalitions ethniques et raciales dans la ville de Los Angeles »

Conférence du Professeur Raphael Sonenshein, lauréat de la Chaire Tocqueville-Fulbright à l'Institut Français de Géopolitique de l'université Paris 8 de 18h à 20h - Amphi X

Accès libre sur réservation :

01 49 40 67 63 ou par courriel à :

service.communication@univ-paris8.fr

Lundi 13 octobre 2008

Forum de la culture

Organisé par l'ACA - service d'action culturelle et artistique. 70 théâtres de Paris et sa région, des musées ainsi que des cinémas présentent leur programmation dans le hall principal de Paris 8.

Du 20 au 24 octobre

Autrement capables

La semaine de l'accessibilité à Paris 8.

Ce temps fort de l'Année du Handicap à Paris 8 se déclinera en de nombreuses activités. (cf. dossier p. 4-6)

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.univ-paris8.fr ou contactez le 01.49.40.67.92

NOVEMBRE



20 et 21 novembre

Savante Banlieue

Événement porté par la communauté d'agglomération Plaine Commune en collaboration avec les universités Paris 8 et Paris 13, le CNRS et le CNAM, dans le cadre de la Fête de la Science.

Manifestation scientifique résolument pluridisciplinaire, *Savante Banlieue* accueillera 40 stands de laboratoires de recherche, des associations de culture scientifique et technique, ainsi que des conférences-débat sur le thème : « les sciences au service de la planète ? » de 9h30 à 17h30 - université Paris 13
Accès : 99, Avenue Jean-Baptiste-Clément 93430 Villetaneuse

Depuis Paris 8, bus 356 – destination Deuil-la-Barre

Navette spéciale : pendant la durée de l'événement, un bus RATP part tous les quarts d'heure de la place du 8-mai-1945 à Saint-Denis pour l'Université Paris 13 à Villetaneuse.

Pour en savoir plus : <http://savantebanlieue.plainecommune.fr/>

Du 1^{er} au 30 novembre

Festival national du film documentaire
La bibliothèque universitaire de Paris 8 proposera une sélection de films et une série de projections autour du thème « Résistances ».

DÉCEMBRE

Programme disponible très bientôt sur le site www.univ-paris8.fr



Pour annoncer un événement que vous organisez ou auquel vous participez, merci d'écrire à : service.communication@univ-paris8.fr

Georges Lapassade, notre ami



G. Lapassade à Saint-Gemme
Photo : Nadine Neiss

12

Par Remi HESS,
Professeur en sciences
de l'éducation à Paris 8

Notre collègue, le Professeur Lapassade, s'est éteint le 30 juillet à la clinique de Stains. Il a été incinéré le 6 août à Villetaneuse.

Entré à Vincennes d'abord en science politique en 1972, puis en 1973 en sciences de l'éducation, il n'a cessé d'être présent à Paris 8 jusqu'à sa mort, puisqu'il avait toujours son bureau à l'UFR.

Eternel agitateur institutionnel (il pratiquait l'analyse institutionnelle interne, l'autogestion pédagogique, l'observation participante dans la banlieue), il s'était fait un nom comme l'un des fondateurs de la psychosociologie française à la fin des années 1950. Ses interventions à l'UNEF, à la MNEF où il a formé les cadres du mouvement étudiant, à la dynamique des groupes dans les années 1960, a joué un rôle dans le déclenchement du mouvement de Mai 68.

Ses livres aussi ont joué un grand rôle dans cette dynamique de critique des institutions : dans *L'Entrée dans la vie*, essai sur l'ina-chèvement de l'homme, il critique le mythe de l'adulte. Ce livre est fort lu et a une influence sur la loi de 1971 sur la formation permanente. Il a aussi publié *Groupe, organisation, institution* en 1965 : ce second ouvrage est un manifeste fondateur de l'analyse institutionnelle. A Paris 8, Georges Lapassade s'est engagé dans l'expérimen-

tation, la réforme : il a introduit de nouvelles disciplines (le berbère, par exemple, mais aussi l'AES - Administration économique et sociale - dont les Vincennois ne voulaient pas).

Auteur de quarante ouvrages, traduits dans le monde entier, Georges Lapassade a fait école : à Paris 8, avec René Lourau, Jacques Ardoino, Michel Lobrot, Raymond Fonvieille, puis avec la seconde, puis la troisième génération (Patrick Bouvard, Lucette Colin, Alain Coulon, Patrice Ville, Remi Hess, Benyounés Bellaghech, Augustin Mutuale, Kareen Illiade, etc.), il a fait exister une école institutionnaliste s'inscrivant dans la prolongement de la pédagogie institutionnelle. Des milliers d'étudiants de sciences de l'éducation ont travaillé avec lui l'art de penser les dispositifs en pédagogie, l'individualisation de la formation, la recherche comme formation, l'éducation tout au long de la vie. Ses travaux d'ethnologie sont respectés. Il a



Groupe de pédagogie institutionnelle, 1987

étudié les rites de possession en Tunisie, au Maroc, au Brésil, et en Italie du Sud. Ensuite, il s'est tourné vers l'ethnographie des jeunes et de la banlieue.

A l'intersection de l'ethnologie et de la pédagogie, il avait institutionnalisé l'écriture du journal de formation, de lecture, de recherche. Le diarisme se développa fortement en sciences de l'éducation à partir de 1976. Aujourd'hui, la méthode a fait le tour du monde tant en ethnographie de l'école que dans la recherche de terrain. Georges Lapassade s'était intéressé, ces dernières années, à la constitution d'une bibliothèque numérique à l'UFR Sciences de l'éducation où il accepta de mettre en ligne ses ouvrages épuisés ou inédits. Plusieurs de ses livres

sont sur le point de s'ajouter aux titres, déjà présents, et en libre accès !

Georges Lapassade fut longtemps un intellectuel médiatique (il fut l'un des animateurs du Front homosexuel d'action révolutionnaire). Il est devenu plus discret lorsqu'il s'est installé rue de la Liberté, à Saint-Denis, dans une maison qui fonctionna comme cité universitaire à un moment où celle-ci n'existait pas. Georges accueillait chez lui jusqu'à dix étudiants « nécessiteux » (formule qui se retrouve sous sa plume), souvent sans papiers. Il était disponible pour aider les étudiants à écrire leurs mémoires de recherche, leurs thèses. Il était heureux lorsqu'il réussissait à faire entrer à la fac des étrangers ayant un fort désir d'étudier.

Il avait fait régulièrement des voyages au Maroc, en Italie, en Amérique latine, même si ses problèmes de santé l'obligèrent à ralentir son rythme !

Depuis 2002, il a participé à la création de la revue. *Les Irréductibles*, la revue planétaire et interculturelle d'analyse institutionnelle (Salle A 428) dont le n°15 rend hommage à Georges Lapassade.

La plupart des livres de Georges Lapassade réédités ou édités depuis 1996 le sont aux éditions Anthropos, notamment : *L'Entrée dans la vie* ; *Groupe, organisation, institution* ; *Les rites de possession* ; *Les Microsociologies* ; *Microsociologie de la vie scolaire* ; *Regards sur la dissociation adolescente* (avec R. Schérer et J-Y. Rochex) ; *Eloge de la dissociation* ; *le Mythe de l'identité* (avec P. Boumard et M. Lobrot). Il a également édité aux éditions Analyse institutionnelle sans frontière (Paris 8) : *Analyse institutionnelle et socianalyse* (2006) et *De Vincennes à Saint-*

Denis, essais d'analyse interne (2008). Le dernier cours de Georges Lapassade fut pour l'IED (Institut d'Etudes à Distance) Il s'agissait d'une *Introduction à la psychosociologie* (produite avec L. Colin, R. Hess et G. Weigand) : 70 étudiants purent suivre en ligne ce cours en 2008. Le dernier entretien de Georges fut pour Lucette Colin : il s'agit d'une méditation sur l'inachèvement : il est publié dans *L'Education tout au long de la vie*, sous la direction de L. Colin et J.-L. Le Grand (Anthropos, 2008). ■

Jeudi 13 novembre :

*Journée d'hommage à
Georges Lapassade.*

*Présentation de ses œuvres
à la bibliothèque universitaire
cet automne.*

Paris 8, université populaire ?

Par Nicolas FASSEUR
A.T.E.R. à Paris 8, co-président de
Peuple et Culture Ile-de-France

Ce dossier du numéro 2 de *8^e Sens* porte sur l'éducation populaire, mais encore faut-il clarifier ce concept complètement dépassé pour certains et si confus pour d'autres. Chaque mouvement donne de l'éducation populaire sa propre définition. Mais globalement, l'éducation populaire est constituée de l'ensemble de pratiques permettant à des habitants d'un territoire de clarifier au mieux une situation-problème, d'y exercer leur esprit critique et de produire des savoirs par l'action collective. Il s'agit ainsi de s'accaparer des savoirs savants pour produire des savoirs du quotidien dans une démarche d'autoformation. Ce dossier sur l'éducation populaire est une bonne nouvelle pour deux raisons au moins. La première est tout simplement la promotion de l'éducation populaire à travers cette revue car les occasions sont rares pour attester de sa vivacité et de sa concrétisation dans la vie de tous les jours. La seconde est, plus précisément, sa promotion par l'université de Paris 8 implantée dans le département de Seine-Saint-Denis.



Son université populaire est un dispositif pédagogique qui veut sortir l'université hors de ses murs pour l'installer dans des quartiers populaires du Nord-Est francilien. Son objectif est d'accompagner des démarches autoformatives centrées sur la recherche.

Ensuite, le département de la Seine-Saint-Denis est, depuis quelques années, ce lieu privilégié d'expression d'acteurs de l'éducation populaire organisés en réseau, appuyé lui-même par le conseil général.

A Saint Denis, s'organise, enfin, la Dyoniversité, cette université populaire est gérée par ses habitants, elle reprend la tradition des universités populaires du XIX^e siècle en entretenant une relation intelligible entre critique et connaissance.

Ces trois démarches d'éducation populaire, décrites plus longuement dans les pages suivantes, ne sont pas exceptionnelles car il en existe bien d'autres plus discrètes et tout aussi efficaces. Elles démontrent toutes que l'éducation populaire, loin d'être dépassée, est toujours bien vivante. ■

Projet d'université populaire expérimentale de Paris 8 : contribuer à l'éducation populaire du XXI^e siècle

Par Jean-Louis LE GRAND,
Professeur en Sciences de l'éducation,
Directeur de l'UFR SEPF de Paris 8

"Ecrire, lire, agir, produire, ensemble et en réseau, de la pensée pour le présent et le futur"

Ce projet s'inscrit dans l'esprit de la charte de partenariat entre le conseil général de Seine-Saint-Denis et l'université Paris 8, consignée dans le Plan quadriennal. Il renoue avec une certaine tradition utopique présente aux débuts de notre université en voulant accueillir des personnes qui n'ont jamais eu l'occasion ou la chance de venir étudier à l'université mais qui le souhaiteraient.

Les visées sont de :

- créer des liens réciproques de construction en commun entre Paris 8 et des structures locales, associations, mouvements, comités d'entreprises et autres travaillant dans une visée d'éducation populaire ;
- faire en sorte que les modes universitaires de connaissance soient au cœur des quartiers et du monde populaire qu'il ne touche que peu, d'habitude ;
- permettre plus précisément à des jeunes "en revanche scolaire" ou à des

préretirés, par ailleurs investis localement, de devenir de futurs "cadres" de l'éducation populaire et de se diplômer ce faisant.

Pour cela, le projet d'université populaire se propose d'utiliser un certain nombre de moyens pédagogiques :

- prendre les méthodes de formation à la recherche des chercheurs de 3^e cycle pour des personnes n'ayant jamais fréquenté l'université ;
- construire ensemble avec le groupe sélectionné le programme des activités : conférences/débats dans des lieux (hors de Paris 8), utiliser au maximum les ressources du territoire, animer le site Internet de l'université populaire ;
- c'est une pédagogie active tournée vers la reconnaissance des expériences personnelles et collectives utilisant la recherche-action collective dans un idéal d'éducation populaire ;
- aboutir par les contributions de ce

groupe (des mémoires) à une production collective contribuant à la recherche sur l'éducation populaire du XXI^e siècle et plus particulièrement dans le Nord-Est Francilien ;

- la validation universitaire d'un tel travail est essentiellement fondée sur la production d'un mémoire devant délivrer le futur diplômé de l'université populaire (Bac+2) permettant d'entrer par équivalences en Licence 3 de Sciences de l'éducation ou dans d'autres diplômes éventuels.

L'étudiant n'est pas tant un étudiant qu'apprenti-chercheur/animateur : il devient membre du groupe qui pilote l'université populaire. Il a pour engagement de s'inscrire dans une démarche d'écriture et de validation universitaire, ainsi que de continuer le travail d'animation dans des lieux spécifiques de quartier, d'animer le site de l'université populaire, etc... Mais l'université popu-

laire s'adresse aussi pour ses conférences-débats à toute personne qui s'intéresse aux thèmes développés. Elle participe aux débats organisés, aux forums Internet, à diverses activités. Dans un premier temps elle ne recherche pas contractuellement une validation universitaire.

Des partenaires sont actuellement concernés : citons notamment le conseil général du 93 et sa mission pour l'éducation populaire à travers notamment Jean Bourrieau, la mairie de Sevran, des associations d'éducation populaire : Culture et liberté, Peuple et Culture.

En conclusion, l'objectif est de rapprocher l'université à travers ses missions de recherche et de formation des ressources locales et associatives qui contribuent à l'éducation populaire d'aujourd'hui et de demain. ■

Un réseau d'éducation populaire en Seine-Saint-Denis

Éducation
populaire et
démocratie :
renforcer les
coopérations

COLLOQUE > samedi 19 janvier 2008

éducation
populaire 93

www.educationpopulaire93.fr



Par Jean BOURRIEAU
Chargé de mission
éducation populaire

L'état des lieux de l'éducation populaire en Seine-Saint-Denis mené entre décembre 2003 et février 2004 a montré la grande richesse et la diversité des acteurs de l'éducation populaire sur le département. Le réseau d'éducation populaire de Seine-Saint-Denis, initié en 2005 par le conseil général, est la proposition qui a semblé la plus appropriée pour notre terri-

toire en regard de ce qui existait déjà ou était alors en émergence : porté par la mission « éducation populaire », il doit permettre de rendre visible cette richesse, d'aider à la mutualisation des ressources et de répondre aux besoins logistiques dans une période où les associations sont en grande difficulté en raison des désengagements successifs de l'Etat. Premier acte du réseau qui se constituait, le manifeste de l'éducation populaire en Seine-Saint-Denis, permet de comprendre ce qui a commencé alors à se construire entre les associations et le conseil général : y sont rappelées des valeurs, des convictions. Ainsi, « nous avons la certitude que la soif de connaissance et d'échanges que nous portons tous est indispensable pour que vive la démocratie. Nous revendiquons la richesse et le savoir dont chaque personne,

chaque groupe est porteur et nous affirmons qu'elle constitue une expertise citoyenne indispensable à l'élaboration des politiques publiques. Les méthodes de l'éducation populaire s'appuient sur l'expérimentation et la mise en pratique, l'appropriation collective des apprentissages de chacun ». Et c'est autour de deux axes, démocratie et éducation, que s'engage le travail. (voir le manifeste : <http://www.educationpopulaire93.fr/spip.php?article51>)

Les acteurs de l'éducation populaire en Seine-Saint-Denis

Si plus de 60 associations ou fédérations sont aujourd'hui membres du réseau, les acteurs de l'éducation populaire en Seine-Saint-Denis sont plus nombreux encore et s'investissent dans tous les champs, tous les âges... D'autres associations bien sûr qui agissent au plus près de leur

territoire avec toujours la volonté de « faire avec » et de permettre à chacun de devenir véritablement acteur. Des directions du département, par exemple pour la construction du schéma des collégiens, la réhabilitation d'un espace vert ou une fouille archéologique... Des établissements scolaires, associant les jeunes au projet de reconstruction de leur collège ou les faisant acteurs de projets sur le quartier avec les habitants. Des villes, travaillant à associer les associations et les habitants à l'élaboration des projets d'évolution du territoire.

Éducation populaire et universités

Et l'université ? C'est en particulier dans leur rapport au territoire que des démarches d'éducation populaire peuvent être travaillées et mises en œuvre :

- dans la construction de véritables coopérations autour de projets et

mieux encore dans la construction de coopérations durables ;

- dans la prise en compte de la restitution au territoire (aux habitants concernés et pas seulement aux décideurs) des recherches ou des études pour lesquelles ils ont été mobilisés ;
- dans l'utilisation pour ces restitutions de « médiations » (films, théâtre, expositions...) permettant au plus grand nombre de se les approprier ;
- dans la mise à disposition de ces études et recherches au plus grand nombre, par le biais d'Internet par exemple ; il y a là toute une façon de faire à promouvoir qui, je le sais bien, bouscule tout autant les habitudes des enseignants, des chercheurs et des étudiants que celles des techniciens ou des élus de notre département ou des associations. ■



Une université populaire à Saint-Denis ou La rencontre du blanc et de la limonade :

*Par Philippe RAULIN
Dyonisien, co-fondateur de la Dyoniversité*



les sujets de réflexions proposés à des sujets sociaux, politiques,...

L'université populaire était en germe. C'est là, que certains breuvages sont intervenus et ont donné naissance à la Dyoniversité. Durant un blanc cassé (savoureux mélange de limonade et de vin blanc), il s'est avéré que la configuration de ces conférences mensuelles devenait trop limitée et ciblée par rapport aux demandes. Nous avons donc décidé d'offrir des cycles de 4 séances (1 par semaine durant un mois) sur chaque thème.

Nous avons ensuite directement abordé le « comment ». Nous étions guidés par quelques principes élémentaires essentiels à nos yeux :

- une gratuité totale, ce qui ne signifie pas que l'organisation de ces cycles n'a pas un coût (à nous de trouver le financement, nous accep-

Depuis plusieurs mois, la Dyoniversité, université populaire de Saint-Denis, s'est ouverte.

La première question à se poser est de savoir le « pourquoi » d'une telle initiative. Nous commencerons donc, par le « comment ». En effet, il n'y eut pas de recherche théorique, de longues discussions sur le pourquoi du comment, sur les caractéristiques du « projet », sur ses buts, non, cela est venu seul et naturellement.

Depuis plusieurs années, une association locale proposait une conférence mensuelle autour de la croyance et de la religion. Progressivement, les auditeurs de ces conférences ont souhaité élargir

tons toujours les dons et les soutiens financiers, merci d'avance) ;

- pas de procédure administrative : pas d'inscription, pas d'adhésion, pas de niveau requis pour l'entrée dans un cycle, pas de contrôle des connaissances, pas d'examens, ni de diplômes délivrés ;
- des intervenants de qualité, bénévoles, animant un cycle structuré en quatre séances formatées : 1h apports / 1h dialogue entre participants/intervenants – participants/participants.

Où trouver ces intervenants ? Facile. Très facile. Partout. Des universitaires, des enseignants, mais pas seulement, et loin de là, des syndicalistes, associatifs, artistes, militants, et toute personne voulant partager un savoir, une envie ou une passion en respectant un de nos principes : la qualité des interventions.

Ce fut très simple, à chaque appel téléphonique, les futurs intervenants ont toujours répondu « oui » immédiatement, sans aucune hésitation. Pour cette première année, nous avons pu proposer 8 cycles de 4 fois 2 heures :

- l'éducation populaire (bien obligé)
- la surveillance généralisée
- les prisons
- la désobéissance civile
- la caricature
- la critique des médias
- Wilhem Reich
- femmes philosophes, femmes révolutionnaires.

Les séances de la dyoniversité se tiennent à la Bourse du travail de Saint-Denis. Ce lieu a été retenu non pas pour des problèmes de salles ou d'accès, mais pour la dimension symbolique à laquelle il est associé. Les cycles du dernier trimestre 2008 sont prêts et commenceront en

octobre. Une nouveauté intéressante marquera cette rentrée : les participants désirent organiser des cycles et le mettent en pratique. Les auditeurs sont devenus des organisateurs, et parfois même des intervenants.

Pour en savoir plus :
Site : <http://www.dionyversite.org/>
Courriel : upsd@no-log.org



La Dionyversité est une université populaire fondée par des habitants de Seine-Saint-Denis. Association loi 1901, enregistrée à la préfecture de Bobigny le 2 octobre 2007, l'article 2 de ses statuts stipule :

« L'université populaire de Saint-Denis se donne pour mission de contribuer à l'amélioration de la diffusion populaire de l'esprit critique, des savoirs et de la culture ; mais aussi de favoriser le développement des échanges sociaux dans la cité, en incitant les citoyens à échanger des points de vue et des arguments raisonnés. Ce projet d'éducation populaire est mis en œuvre hors des institutions universitaires traditionnelles, dans un esprit engagé de mixité sociale, de citoyenneté, de laïcité, de gratuité et de coopération mutuelle. »

Taxe d'apprentissage, mode d'emploi

Par Isis TRUCK

Maitre de conférences en Informatique à Paris 8

Chargée de mission « taxe d'apprentissage »

Un des principaux défis des universités consiste à former les étudiants le mieux possible notamment afin d'optimiser leur insertion professionnelle. Cela implique de réels partenariats université/entreprises qui peuvent prendre la forme de stages, de services d'accompagnement à l'emploi, de financements de projets - à travers les fondations, par exemple - ou de contributions financières aux formations dans le cadre du dispositif fiscal relatif la taxe d'apprentissage.

La taxe d'apprentissage est un impôt versé par les entreprises pour contribuer au développement des formations technologiques et professionnelles. Il est obligatoire pour toutes les entreprises sauf celles qui emploient au moins un apprenti et dont les 0.5% de la masse salariale n'excèdent pas 452 € (ou 0.6% si elle comporte plus de 250 salariés).

La taxe d'apprentissage se divise en deux quotités : le quota (52 %) et le hors quota (48 %). Seul le hors quota concerne les universités, le reste étant versé aux Centres de

Formation d'Apprentis (CFA) et au Fonds National de Développement et de Modernisation de l'Apprentissage (FNDMA). Ce hors quota est réparti en trois catégories : A, B et C.

- A correspond aux formations de type CAP, BEP et baccalauréat ;
- B correspond aux DUT, BTS, licences (professionnalisantes) et Bac + 4 ;
- C correspond aux masters (professionnalisants), Bac + 5 et plus. L'entreprise peut choisir d'attribuer sa taxe d'apprentissage à une formation au titre d'une seule catégorie ou bien de deux catégories par cumul, à condition que les catégories soient immédiatement voisines.

Ce qui signifie qu'une université peut percevoir au maximum (avec un cumul A + B) :

- $0.006 \times 0.48 \times 0.8 = 0.2304 \%$ de la masse salariale d'une entreprise de plus de 250 salariés ;
- $0.005 \times 0.48 \times 0.8 = 0.192 \%$ de la masse salariale d'une entreprise de moins de 250 salariés.

Depuis 2005, le versement de la taxe d'apprentissage doit obligatoirement passer par un

OCTA (Organisme Collecteur de la Taxe d'Apprentissage) à l'exception des subventions en matériel (taxe d'apprentissage versée en nature).

Afin d'améliorer la collecte de la taxe d'apprentissage et son suivi à Paris 8, le Président de l'université a instauré en septembre 2007 une mission « taxe d'apprentissage » dont la charge est assurée par un enseignant-chercheur de l'université.

L'objectif de cette mission est de promouvoir les formations de Paris 8 auprès des entreprises et d'organiser la collecte de la taxe au sein de l'université.

En 2008, les versements des entreprises dans le cadre de ce dispositif ont permis de renouveler l'équipement de salles informatiques et de laboratoires de langue, ainsi que d'acquérir divers matériels pédagogiques (caméras, vidéoprojecteurs, entre autres). ■

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.univ-paris8.fr, rubrique « espace entreprise »



Portrait

*Christian CHORIER,
Agent-comptable de Paris 8*

Après de nombreuses années passées au sein du réseau du Trésor Public et avoir été comptable dans différentes trésoreries, j'ai été affecté à Paris 8, le 1^{er} novembre 2007 en qualité d'agent comptable et chef des services financiers. C'était pour moi la découverte d'un nouvel environnement professionnel. Pourquoi ce désir de changement ? Plusieurs raisons. La raison principale est sans aucun doute l'intérêt que je portais depuis longtemps à la comptabilité des établissements publics à caractère scientifique culturel et professionnel au regard notamment de cette dualité de fonctions adoptée aujourd'hui par la plupart des universités, dont Paris 8, et qui regroupe à la fois les fonctions d'agent comptable et celles de chef des services financiers. Cette caractéristique en effet, m'a toujours paru être la complémentarité indispensable à l'optimisation d'une bonne gestion financière et comptable. Cette nouvelle mission, exercée dans un cadre de travail très différent de celui que j'avais connu jusqu'alors, m'a très vite convaincu du bien fondé de ce choix.

Après trois mois d'exercice au sein de l'université j'ai commencé véritablement à trouver mes marques, je me suis très vite rendu compte de la chance que j'avais de pouvoir m'investir dans mes fonctions au regard de cette dualité de fonctions qui revêt pour moi une importance toute particulière à différents titres. Cette dualité permet d'être présent sur l'ensemble des fonctions financières et comptables et permet ainsi une meilleure analyse des risques, avec la véritable possibilité de les prévenir et par suite d'intervenir à tout moment. L'intérêt de cette dualité est d'ailleurs multiple, elle permet manifestement de dégager un gain de productivité important au niveau des tâches matérielles pour ainsi permettre de se consacrer davantage aux véritables besoins d'analyse qui permet-

tront d'optimiser la gestion et améliorer la qualité comptable pour être non seulement le garant de la fiabilité des comptes, mais aussi le conseil de l'ordonnateur au regard de la gestion financière aussi bien sur le court que le moyen terme. De fait, le rôle de l'agent comptable ne se limite plus désormais aux seules missions traditionnelles de contrôle et de vérification, ses missions ont considérablement évolué, l'agent comptable peut désormais être un véritable partenaire stratégique.

Si les fonctions d'agent comptable rejoignent celles d'un receveur municipal dans la mesure où elles impliquent la rigueur absolue, garante du respect de la réglementation, elles sont en revanche très différentes sur le plan relationnel, et je découvre à cet égard combien les relations peuvent être cordiales malgré les exigences réglementaires, je mesure chaque jour les efforts de chacun pour s'adapter à cette nécessaire rigueur comptable et aux impératives contraintes budgétaires. A cet égard, l'accueil et la disponibilité de chacun ont grandement facilité ma prise de fonction et m'ont en outre permis de me familiariser rapidement avec mon nouvel environnement.

Mais au-delà de toutes ces considérations professionnelles, je découvre Paris 8 avec ses spécificités, son universalité, son identité, son histoire, c'est-à-dire tout ce qui en fait son attachante et vraie personnalité. ■

La réforme du CNRS

Jean-Louis FOURNEL
 Professeur d'Italien à Paris 8
 Porte-parole de l'association
 « Sauvons l'université ! » (SLU)

La réforme du CNRS, ou « plan stratégique », prévoit qu'il soit réorganisé par disciplines, en le divisant en instituts. Que pensez-vous de cette réforme ?

La question importante c'est bien la division en instituts et l'éventuelle partition de chacun des Instituts en un nombre limité de « domaines structurants ». En effet, la création des instituts met en place des entités qu'il sera plus facile, par la suite, de retrancher du CNRS ou, au contraire, de privilégier dans la distribution des moyens. Par ailleurs, l'organisation en instituts ôte au CNRS de sa cohésion et tend à lui conférer plutôt un rôle d'agence de moyens que d'opérateur de recherches tout en faisant peser une menace évidente sur l'interdisciplinarité qui est un des socles de l'organisme et une de ses raisons d'être. Enfin, les fameux « domaines structurants » doivent être choisis dans la transparence après un débat entre scientifiques et non imposé du haut par le pouvoir politique : le pilotage de la recherche publique ne peut relever des seules décisions gouvernementales. Ce qui est en jeu ici c'est donc bien non seulement un démembrement du CNRS mais une modification radicale de l'ensemble de la politique de recherche publique.

Plus précisément, quel impact cette réforme aura-t-elle sur la recherche en sciences humaines et sociales (SHS) ?

Sur ce point, il est bien difficile de faire confiance aux assurances du ministère quant à l'égalité de traitement entre les disciplines, surtout au vu de ce qui s'est passé ces dernières semaines : je pense notamment à l'exposition de la tripartition des SHS par une petite annonce « offre d'emploi » (destinée à recruter le futur directeur scientifique des SHS) du journal *Le Monde* à la fin du mois d'août 2008 : les SHS seraient ainsi divisées en trois « domaines structurants » intitulés respectivement « Homme, société et environnement » (fourretout allant de la sociologie ou des sciences politiques au développement durable), « Culture et sociétés dans l'histoire » (soit les derniers des Mohicans, travaillant sur des sujet peu rentables car trop « historiques ») et enfin « Comportement et cognition » (le seul domaine qui apparemment tienne à cœur aux personnes qui nous gouvernent). Cette organisation, déjà évoquée de façon unilatérale en juin dernier et alors fort mal reçue par la communauté des chercheurs, devait être un des objets de la négociation prévue à la rentrée et voilà qu'elle nous est imposée. Je ne dirai rien du limogeage brutal début septembre de la directrice scientifique des SHS, dont il est pourtant difficile de dire qu'elle s'était opposée farouchement à la réforme en cours. Mais sans doute n'allait-elle encore pas assez loin pour le ministère et la direction du CNRS, voire - dit-on - pour

l'Elysée... A terme, l'objectif pourrait bien être la réduction, voire la disparition, des SHS au sein du CNRS avec une diminution massive du nombre d'Unités Mixtes de Recherche (UMR) et un renversement de la recherche en SHS dans les seules universités.

Avec un tel projet, des pans entiers de la recherche publique en SHS seront purement et simplement sacrifiés, notamment tous ceux qui n'ont pas de rentabilité sociale ou économique immédiate et/ou qui nécessitent des chercheurs à temps plein dans des domaines « pointus » ne correspondant pas à des disciplines enseignées à l'université. Je terminerai sur une donnée édifiante : à l'heure actuelle 45 % des chercheurs en SHS au CNRS ont plus de 55 ans : du même coup, s'il y avait une seule chose à faire non pas pour développer la recherche publique en SHS au CNRS mais tout simplement pour qu'elle ne meure pas ce serait de lancer un plan massif de recrutement de jeunes chercheurs. Nous n'en prenons pas le chemin.

Le CNRS a-t-il besoin d'être réformé selon vous ? Que proposez-vous ?

Il est indéniable que le fonctionnement du CNRS pourrait être meilleur et plus fluide. Il est aussi probable que des blocages bureaucratiques constituent des handicaps sérieux au développement harmonieux de la recherche publique en France. Il n'est pas faux de pointer parfois le saupoudrage des moyens et leurs inégalités injustifiées entre les différentes sec-

tions, l'opacité qui en résulte, l'absence de volontarisme qui conduit à la concentration des trois quarts des personnels permanents du CNRS en Ile-de-France. Mais quels que puissent être tous ces symptômes d'une situation insatisfaisante on ne peut réformer un grand organisme comme celui-ci que dans la concertation. Le pire serait de céder à la tentation de la table rase ou à des solutions simplistes qui souvent empilent de nouvelles bureaucraties sur les anciennes (nous sommes en train d'en faire la triste expérience avec l'AERES et l'ANR). Règlera-t-on ces questions en faisant éclater le CNRS en une multitude d'établissements sans liens véritables entre eux, en renonçant aux fécondes collaborations entre universités et grands organismes par le biais des UMR, en écartant les ponts et croisements entre des disciplines qui ne sont qu'apparemment hétérogènes ? Pour ma part, je ne le crois pas.

Alain TRAUTMANN
 Directeur de recherches CNRS à
 l'Institut Cochin (Paris)

La réforme du CNRS, ou « plan stratégique », prévoit qu'il soit réorganisé par disciplines, en le divisant en instituts. Que pensez-vous de cette réforme ?

La réforme du CNRS est présentée par le gouvernement comme une nécessité technique, pour moderniser le CNRS. La réalité est toute

autre, et ne peut être comprise que dans le contexte actuel, celui de « l'économie de la connaissance ». Au-delà des interprétations habituelles, cette dernière signifie brutalement que la recherche et l'enseignement supérieur devraient désormais être au service de l'économie, et que le gouvernement devrait avoir les outils nécessaires pour orienter et piloter dans le détail ce type d'activité, décider quel type de recherche doit être financé ou arrêté. C'est un changement de paradigme majeur : la décision de financer des recherches ne serait plus basée sur la qualité de la recherche, évaluée par des scientifiques, mais avant tout sur son utilité potentielle, évaluée par l'administration. Ce changement implique une réduction drastique de l'autonomie et de la liberté des chercheurs. Une structure comme le CNRS était particulièrement favorable à cette autonomie et cette liberté. Le CNRS n'est donc plus compatible avec ce nouveau paradigme. La découpe du CNRS en instituts n'est pas une simple restructuration. C'est le début de la fin du CNRS. La réforme du CNRS vient compléter un dispositif basé sur une agence de financement (ANR) et d'évaluation (AERES), toutes deux étroitement contrôlées par le ministère.

Plus précisément, quel impact cette réforme aura-t-elle sur la recherche en sciences du vivant ?

Ce qui importe n'est pas tel ou tel découpage, mais l'esprit qui y préside, celui de l'utilité/rentabilité avant tout. En l'occurrence, pour les sciences du vivant, cela signifiera un affaiblisse-

ment de la recherche fondamentale en faveur des applications biomédicales. La domination du biomédical est déjà à l'œuvre dans la nouvelle définition des programmes de l'ANR ainsi que dans la restructuration de l'Inserm en Instituts biomédicaux chargés de coordonner l'ensemble de la recherche en biologie du pays (coiffant donc le CNRS).

Le CNRS a-t-il besoin d'être réformé selon vous ? Que proposez-vous ?

Comme bien d'autres, je pense que les réformes dont le CNRS a besoin ne sont pas des réformes de structure, mais des réformes dans ses modes de fonctionnement. L'activité de recherche est de plus en plus plombée par des demandes croissantes de l'administration (que ce soit du CNRS, du ministère ou de l'Europe), et par la lenteur de cette administration (particulièrement vrai pour le CNRS). Je considère que la restructuration du CNRS est inutile, et que les mesures qui l'accompagnent (réduction du budget du CNRS, réduction du nombre de postes statutaires avec augmentation concomitante des postes précaires) sont exactement le contraire de ce dont nous aurions besoin.

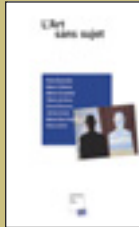


Jean-Louis Fournel



Alain Trautmann

Le partage des savoirs : Les Presses Universitaires de Vincennes



Marie-Claire Ropars-Willeumier
(dir.)

L'Art sans sujet

Ce volume, dans la tradition de la collection « Esthétiques hors cadre », interroge de manière innovante et audacieuse cette notion fondamentale qu'est le sujet dans l'art. Est-il une instance utile, indispensable, qui éclairerait tous les processus artistiques ? Peut-on, au contraire, en faire abstraction lorsqu'il s'agit d'appréhender l'œuvre et son créateur ? Chacun à leur manière, et en croisant les approches philosophique, littéraire et esthétique, les auteurs mettent à l'épreuve cette idée d'un art sans sujet.
Format : 137 x 220 mm,
176 pages. Prix : 20 €



Odile Redon

Des forêts et des âmes. Espace et société dans la Toscane médiévale

Études rassemblées par Laurence Moulinier-Broggi
Ce recueil d'études rassemble la pensée et la passion portées par Odile Redon tout au long de sa vie à la Toscane médiévale. Odile Redon n'a cessé d'arpenter l'espace toscan, de l'investir et de l'étudier, - espace qui l'a consacrée comme l'historienne d'une ville, Sienne -. N'oubliant jamais qu'elle était aussi géographe, elle s'est attachée à l'histoire physique d'un territoire, comme à l'histoire économique, sociale et spirituelle des individus qui la peuplaient. La forêt était l'équivalent occidental du désert pour les âmes en quête de solitude, et ces "déserts" qui entouraient Sienne au Moyen Âge étaient, comme ailleurs en Europe, paradoxalement peuplés d'ermites (tel Guillaume de Maleval, étudié durant de longues années par l'auteur).
Format : 137 x 220 mm,
304 pages. Prix : 25 €



Marie-France Auzépy
et Joël Cornette (dir.)

Des images dans l'histoire

Face à la rareté des travaux universitaires spécifiquement consacrés à l'image, les auteurs de ce livre s'interrogent sur l'image comme source à part entière, archive susceptible d'analyse, porteuse de sens au même titre qu'un document écrit. L'étude menée ici est comparative, ouverte dans l'espace (Arménie, France, Pays-Bas, Espagne, Amérique, Turquie) et dans le temps (Moyen-Âge, Renaissance, Les Lumières).
Format : 137 x 220 mm,
304 pages. Prix : 27 €



Jacques Siracusa

Vacances sociologiques

Les analyses sociologiques de l'université portent rarement sur l'activité de l'enseignant sociologue. L'auteur, maître de conférences depuis une dizaine d'années, décrit ici son apprentissage du métier et ses conditions de travail. Il s'intéresse ensuite aux manières d'évaluer et de s'exprimer dans la discipline. Interrogeant l'absence de standards de correction, les pratiques coutumières, la valorisation de moyens d'expression acquis, scolaires et inappropriés, il pointe et critique des vacances de l'enseignement sociologique. À partir de son expérience, en exposant ses réponses ou ses échecs, l'auteur, parle de difficultés rarement rendues publiques.
Format : 137 x 220 mm,
232 pages. Prix : 20 €